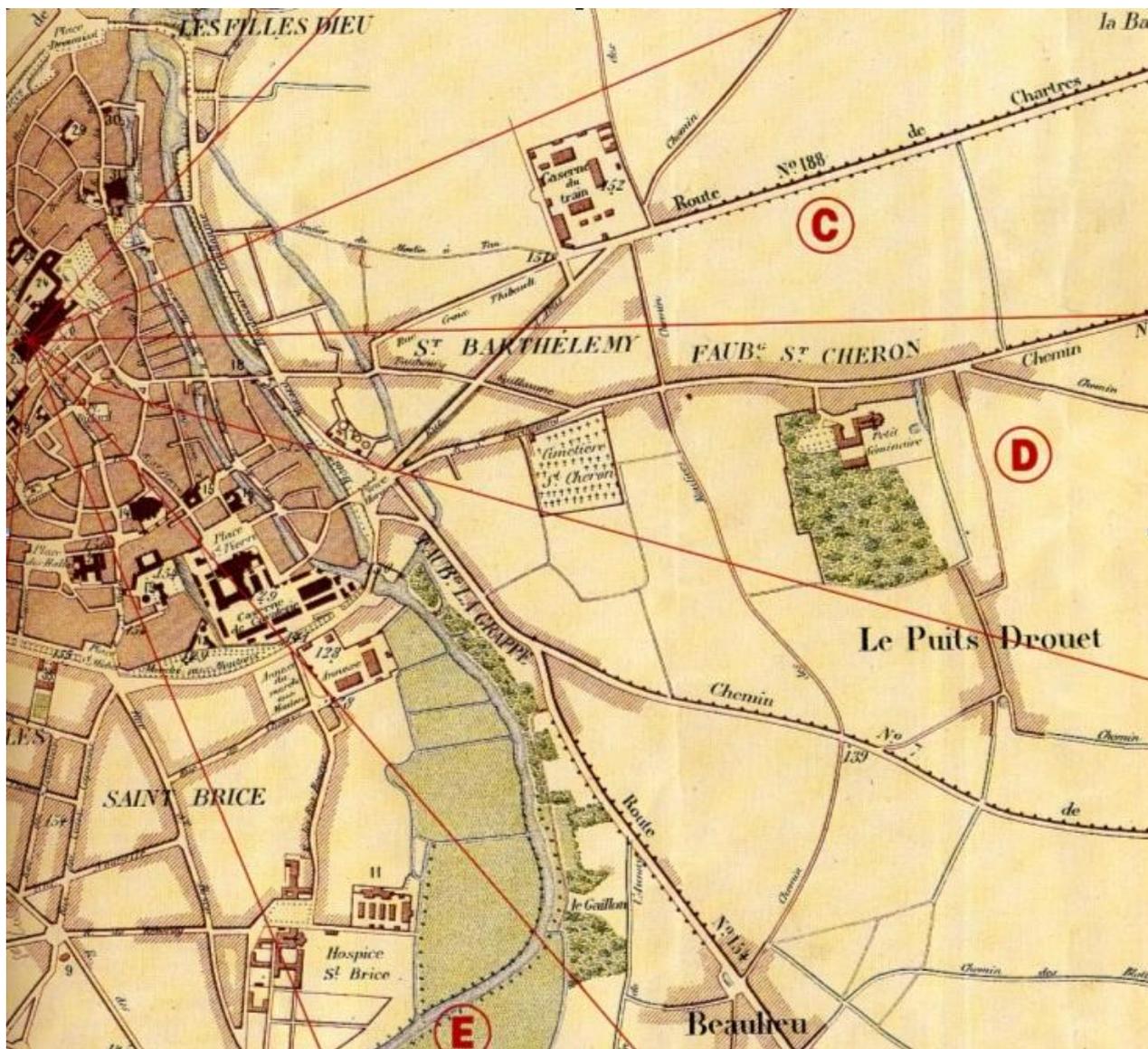


CHARTRES

Le HAMEAU du PUIITS -DROUET 1898 - 1899



Situation du hameau du Puits-Drouet en 1881

Liens à consulter :

[Le grand feu du Puits Drouet à Chartres \(18 juin 1898\) :
compilation des articles du « Journal de Chartres »](#)

[« Colère et Repentir » : poésie d'Adrien Bertholon en hommage aux victimes](#)

[Rue Saint-Chéron et du Puits-Drouet à Chartres : tous cousins !](#)

[Page d'accueil du site de François-Xavier BIBERT](#)
[Louis CHÉDEVILLE \(1607/1678\) et sa descendance](#)
[Julienne CHÉDEVILLE \(1914/2015\) et son ascendance](#)
[Hommage à Lucie CHÉDEVILLE-LAGRANGE \(1922/2010\)](#)

INCENDIE D'UN VILLAGE

CINQ MORTS

(De notre correspondant particulier)

Chartres, 19 mai.

La nuit dernière, un épouvantable incendie a détruit presque en entier le village de Puits-Drouet, situé tout près de Chartres, entre le faubourg de Saint-Chéron et la route de Sours.

Des vingt-six maisons de cultivateurs et de vigneron qui l'habitaient, cinq restent debout; mais ce sinistre n'a pas seulement anéanti des bâtiments, des récoltes, des instruments de culture, des mobiliers, des bestiaux, on a malheureusement à déplorer la mort de cinq personnes retrouvées carbonisées sous les décombres.

Le village du Puits-Drouet, un des plus anciens hameaux de Chartres, s'étend de l'est à l'ouest dans un ravin; il est formé d'une série de maisons, la plupart couvertes en chaume et construites en bordure de chaque côté d'un chemin étroit.

Le Tocsin

Il était environ onze heures lorsque la première lueur embrasa le ciel, éclairant bientôt l'horizon à plusieurs kilomètres. L'alarme fut donnée par le tocsin.

Le feu, qui avait pris dans les dépendances des bâtiments de Mme Dhonneur, à l'extrémité est du village, activé par un vent violent qui poussait les flammes sur les constructions voisines, s'étendit bientôt à tout le hameau.

Les habitants, surpris en milieu de leur sommeil, après avoir détaché leurs bestiaux, qui s'élançèrent dans toutes les directions, eurent à peine le temps de se sauver; et de tous côtés, hommes, femmes, enfants, fuyaient affolés, à demi-vêtus.

Bientôt des secours furent apportés par les sapeurs-pompiers, les soldats du génie, du train, de l'infanterie et du 13^e cuirassiers.

A ce moment, on signala que la famille Victor Chédeville, composée du père et de sept enfants, était entourée par les flammes dans sa demeure, d'où elle ne pouvait sortir, le foyer de l'incendie obstruant la porte principale.

M. Chédeville père et un de ses fils parvinrent à fuir en escaladant un bâtiment. Pendant ce temps, les pompiers pratiquèrent une brèche dans le mur extérieur de la maison.

Ils désœuvrèrent deux enfants blottis dans un lit et les sauvèrent, mais les pauvres petits avaient subi un commencement d'asphyxie; on put heureusement les rappeler à la vie.

Famille éprouvée

Quatre autres enfants de M. Chédeville étaient demeurés introuvables. Après bien des recherches, on trouva sous les décombres leurs corps affreusement carbonisés.

Les infortunés s'appelaient: Gaston, âgé de dix-sept ans; Pierre, âgé de six ans; Marguerite, âgée de dix ans, et Julia, âgée de vingt et un ans.

Cette dernière, qui veillait sur ses plus jeunes frères et sœurs, avait voulu s'enfuir avec le petit Pierre qu'elle pressait encore dans ses bras. Elle s'était réfugiée dans une étable et c'est là qu'on a fait le sinistre découverte.

L'un des fils Chédeville, Léon, âgé de dix-huit ans, qui avait voulu pénétrer dans le brasier pour sauver ses frères et sœurs, a été grièvement brûlé. Son état est alarmant.

On craint aussi pour la vie d'un des enfants, qui a été retiré à moitié asphyxié au début du sinistre.

Le malheureux père, qui adorait ses enfants, est en proie à la plus poignante douleur.

On a encore à déplorer la mort d'une cinquième victime, Alexandre Pelletier, âgé de cinquante-sept ans, vigneron.

Cet homme, qui avait quitté son habitation incendiée, voulut y rentrer malgré les instances de son fils pour y prendre des papiers. Il ressortait avec une boîte sous le bras lorsque le plancher s'effondra. On ne put que retirer son cadavre.

On retrouve dans les étables détruites sept vaches carbonisées ainsi qu'une grande quantité d'animaux domestiques ou de basse-cour: oies, poules, lapins, etc.

Dépôts Considérables

Ce n'est qu'après cinq heures de travail qu'on put se rendre maître du feu.

On évalue à vingt-cinq le nombre des pompes amenées de Chartres et des communes voisines et qui ont contribué à éteindre l'incendie. Plusieurs sont restées toute la journée à noyer les décombres qui, de temps à autre, reprenaient feu.

Les bâtiments détruits appartenaient à Mme veuve Dhonneur-Leroy, M. Victor Dhonneur, M. Chédeville, Mme veuve Beilieu, M. Léon Labbé, Mme veuve Coudray, M. Doublet, M. Macé, Mme veuve Brason, M. Désiré Leclerc, M. Alexandre Pelletier, M. Victor Pelletier, Mme veuve Chédeville, M. Jules Fouquereau, M. Ferdinand Fouquereau, M. Joseph Macé-Leclerc, M. Gaubert-Fouquereau, M. Amy, Mme veuve Michel.

Toutes ces familles sont sans abri. Plusieurs habitants de Chartres leur ont porté des vêtements dans la matinée. Aux deux extrémités du village, des agents sont postés et recueillent les dons pour les sinistrés.

Les pertes, non encore évaluées, ne s'élevaient pas à moins de 150,000 francs.

On ne connaît pas la cause exacte du sinistre, mais la rumeur publique l'attribue à la malveillance.

Au cours d'une manœuvre de pompe, M. Müller, employé chez M. Teitgen, a eu un doigt écrasé.

Un maréchal des logis de cuirassiers, Capron, a reçu une poutre sur la tête; il est également contusionné à la main.

Toutes les autorités de la ville sont sur le lieu du sinistre. Nous voyons: MM. Fessard, maire; Bernard et Delacroix, adjoints; les lieutenants-colonnels de Montagen et de Coméras; Geoffroy, commandant de gendarmerie, etc.

Le Parquet fut très ému et interrogea les habitants.

Les malheureuses victimes ont été mises en bière dans la soirée; leurs obsèques seront célébrées aux frais de la ville demain à deux heures. Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Chartres, leur paroisse.

Toute la journée de nombreux curieux ont stationné autour de ces ruines lamentables, pans de murs noirs, poutres carbonisées, décombres fumants, instruments de culture dont il ne reste que les ferrures tordues.

L'émotion est très vive dans la région.

Chartres, 19 mai.

On signale un autre incendie qui, dans l'après-midi d'aujourd'hui, aurait détruit en partie, dans des conditions presque identiques, le hameau de Villetta, commune de Cheno-Chéau.

L'INCENDIE DE PUIITS-DROUET

(De notre correspondant particulier)

Chartres, 20 mai.

La nouvelle de l'incendie du petit village de Puits-Drouet a produit dans toute la ville de Chartres et les environs la plus douloureuse impression.

Ce sinistre, sur lequel on a aujourd'hui de nouveaux et navrants détails, fait l'objet de toutes les conversations. On se lamente, on s'apitoie sur le sort des pauvres victimes qui ont trouvé la mort dans cette fournaise, sur la famille Chédeville, si cruellement éprouvée.

LA FAMILLE CHÉDEVILLE

Le père, un très honnête homme, appartenant à une honorable famille de l'endroit, employé à la bascule municipale, était resté veuf, il y a quelques années, avec huit enfants; une de ses filles est mariée. Avec de l'économie et du travail, il arrivait à pourvoir aux besoins des sept enfants qui lui restaient et dont quatre viennent de trouver la mort dans des circonstances aussi lamentables.

Malheureusement, la dure épreuve par laquelle vient de passer le pauvre père, dont la douleur fait peine à voir, n'est pas finie, et son fils aîné Léon, grièvement brûlé en voulant fuir après avoir vainement cherché ses frères, est dans un état qui ne laisse pas d'espoir de le sauver. Un sixième enfant, qui a subi un commencement d'asphyxie au début de l'incendie, est également en grave danger.

C'est dans une ancienne étable que Julia Chédeville, âgée de vingt et un ans, voyant qu'elle ne pouvait fuir, s'était réfugiée emportant son petit frère Pierre dans ses bras.

Lorsqu'on découvrit la malheureuse jeune fille elle tenait encore l'enfant serré sur sa poitrine; elle était tombée asphyxiée et une poutre avait fracassé le crâne de Pierre.

Une quête faite hier sur les lieux mêmes de la catastrophe en faveur des victimes a produit la somme de 1,800 francs.

En présence de ce sinistre épouvantable qui frappe si cruellement deux familles chartraines, la municipalité a décidé que les obsèques des victimes seraient faites aux frais de la ville; elle a ouvert immédiatement une souscription publique à la mairie.

OBSEQUES DES VICTIMES

Les obsèques des cinq malheureuses victimes ont eu lieu aujourd'hui à deux heures, au milieu d'un concours immense de population dans lequel toutes les classes de la société étaient confondues.

La levée des corps a été faite à une heure et demie au Puits-Drouet, où malgré une pluie battante, une foule immense s'était rendue.

Le deuil était conduit par les familles et par M. Fessard, maire de Chartres, accompagné de MM. Besnard et Delacroix, adjoints.

On remarquait en tête du cortège MM. Maitrot de Varenne, préfet; Thiboureaux, secrétaire général de la préfecture; Boissard et Brun, conseillers de préfecture; de Rochefort, colonel du 13^e cuirassiers, entouré de nombreux officiers de la garnison; L'hôpiteau, député; Bourgeois, conseiller général; André, procureur de la République; Labiche et Mangin-Bocquet, juges, le Conseil municipal au complet, des délégations de la presse, des écoles, etc.

On remarquait aussi une délégation des marchands forains installés sur le champ de foire. Au cours de l'incendie, ceux-ci sont arrivés des premiers et deux d'entre eux ont contribué pour une large part au sauvetage.

De nombreuses couronnes ont été déposées sur les cercueils disposés sur trois corbillards. L'une des couronnes a été offerte par des jeunes filles amies de Julia Chédeville.

La quête qui a été faite au cours du service religieux, et qui était destinée aux victimes, a produit une somme assez élevée.

Beaucoup de personnes n'ayant pu trouver place dans l'église Saint-Pierre, trop petite pour la circonstance, ont dû attendre à la porte la fin du service.

Au cimetière, des discours ont été prononcés, notamment par M. Fessard, maire, au nom de la ville de Chartres.

UNE VENDETTA

(De notre correspondant particulier)

Chartres, 14 décembre.

Dans la nuit du 18 au 19 mai 1898, un terrible incendie, allumé par une main criminelle, détruisait presque en entier le village du Puits-Drouet, commune de Chartres. Quinze ménages furent détruits et cinq personnes, les quatre enfants de Victor Chedeville et le père Pelletier, périrent dans les flammes.

On rechercha l'incendiaire sans pouvoir le découvrir, mais la rumeur publique accusa avec persistance le nommé Labbé d'être l'auteur du crime.

Depuis cette époque, une violente haine s'était déchaînée entre les habitants contre Labbé. Plusieurs conflits éclatèrent et les tribunaux durent intervenir à plusieurs reprises.

Hier soir, un des habitants, Charles Chedeville, oncle des quatre enfants, qui périrent dans les flammes, rentrait au village en voiture et rencontrait Labbé, qui, tenant son cheval à la bride, remontait le hameau. Chedeville l'accosta :

— Tiens, s'écria-t-il, voilà l'incendiaire du Puits-Drouet ! et il le cingla de son fouet.

Labbé riposta. Chedeville se précipita sur lui, le prit à la gorge, le terrassa et se mit à le frapper à coups de poings et de pieds ; Labbé parvint à se dégager.

Il courut chez lui, appela son beau-père, et, armés, l'un d'une binette, l'autre d'une trique, vinrent au devant de Chedeville.

— Puisqu'il faut se tuer, s'écriait Labbé, eh bien, finissons-en !

Chedeville s'était muni d'une fourche. Les deux filles Pelletier, qui ont eu la douleur de perdre leur père dans l'incendie, vinrent au secours de Chedeville, car la rixe se passait devant leur maison, et la mêlée devint générale.

Les coups pleuvaient dru. Tout à coup, Labbé s'affaissa en poussant un cri ; il venait de recevoir un terrible coup de fourche sur la tête. Le sang coulait abondamment ; le crâne était à nu.

Plusieurs voisins accoururent ; Labbé fut conduit à l'hôpital de Chartres, où le docteur Maignoury lui donna les premiers soins. Son état est très grave.

Le parquet de Chartres s'est transporté sur les lieux pour ouvrir une enquête. Il est probable que Chedeville et les filles Pelletier vont être mis en état d'arrestation.

DÉPARTEMENTS
(DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS)
Samedi, 16 décembre.

Chartres. — A la suite de la rixe sanglante qui s'est déroulée hier au Puits-Drouet et dont le *Petit Parisien* a raconté les phases, le parquet de Chartres, après une enquête, a procédé à l'arrestation de quatre personnes : Charles Chedeville, les deux sœurs Angèle et Mathilde Pelletier, et la femme Michel Vivien. Labbé, qui a eu le crâne défoncé, est toujours dans un état comateux. Son état est grave.



UN VILLAGE DÉTRUIT PAR LE FEU

Le grand incendie du PUIITS- DROUET de mai 1898 et ses conséquences de décembre 1899

*Texte familial des années 1980 de Bernard MACE,
arrière-petit-fils de Pierre Romain CHÉDEVILLE
paru en 1996 dans le « Bulletin de la Société Archéologique d'Eure et Loir ».
Compléments généalogiques et illustrations de 2010 de François-Xavier BIBERT,
arrière-arrière-petit-fils de Pierre Romain CHÉDEVILLE...*



Tombe de Pierre Romain Chédeville (1818/1888)
et de Augustine Doublet (1823/1913)
au cimetière de Saint-Chéron

Photo Claude Warconsin

Tombe restaurée en 2018 – Concession appartenant dorénavant à M. et Mme. BIBERT

Un hameau maintenant dans la ville

Situé au pied d'un coteau, entouré de champs et de vignes, le Puits-Drouet était au siècle dernier un hameau dépendant de Chartres, à 1 500 mètres de la Porte-Morard, par le Faubourg-la-Grappe. Il comptait une centaine d'habitants, pour la plupart cultivateurs et vigneron, ayant entre eux de nombreux liens familiaux : les Doublet, les Fouquereau, les Macé, les Vivien... Ils demeuraient dans vingt-six maisons groupées, avec leurs granges et leurs étables, de part et d'autre d'une rue étroite. C'étaient des constructions beauceronnes en bauge, c'est-à-dire en terre mêlée de paille hachée sur des soubassements de silex maçonné et couvertes en chaume. Pour tout monument, un calvaire. A chaque extrémité, un puits pour les besoins

Domestiques ; au centre une mare pour les bêtes. Pas d'eau courante, pas de gaz, pas d'épicerie, pas de café. Les emplettes courantes se faisaient au hameau voisin de Saint-Chéron.

C'est là, en 1848, venant des Bas-de-Luisant où il était jardinier, que s'installa comme vigneron Pierre Romain Désiré Chédeville, avec sa femme Augustine Doublet native du hameau et leurs quatre enfants. Il avait 30 ans, elle 25 et ils s'étaient mariés à Chartres en 1841. Ils construisirent eux-mêmes leur maison, dit-on. Neuf autres enfants devaient y naître.



Le Puits- Drouet à la fin du 19^{ème} siècle

En 1898, le vignoble chartrain avait disparu et la plupart des 9 enfants Chédeville encore en vie avaient quitté le hameau et s'étaient dispersés de Chartres à Paris. N'y étaient demeurés que l'aïeule Augustine, âgée de 75 ans, veuve, sa fille Eudoxie, 54 ans, restée célibataire et vivant toujours avec sa mère après l'avoir aidée à élever ses douze frères et sœurs et qui décédera l'année suivante, Victor, 51 ans, cultivateur, veuf de Célestine Fouquereau depuis trois ans, avec huit enfants, les aînées Maria, 24 ans, et Julie, 22 ans, remplaçant leur mère auprès des plus jeunes et Charles, 40 ans, également cultivateur, marié à Félicie Cabart et leurs cinq enfants.

Mai 1898 - L'incendie du Puits-Drouet

Le mercredi 18 mai, comme tous les ans, la traditionnelle « Foire des Barricades » était installée à Chartres, place des Epars. En plus des baraques et des manèges habituels, du « Palais de Glace » et des « Oiseaux Savants », on pouvait voir une nouveauté, le « Théâtre Electrique », où l'on montrait « le Cinématographe », un « *appareil qui reproduisait des photographies animées* » et les « *fameux rayons X* ». On peut se demander quelle quantité de radiations ont pu subir les braves gars qui se prêtaient, sans protection aucune, à ces exhibitions.

Ce soir-là, les forains avaient dû fermer de bonne heure car le vent soufflait en tempête et rares étaient les badauds sur le champ de foire balayé par des tourbillons de poussière.

Chez les Chédeville, au Puits-Drouet, comme à l'accoutumée on s'était couché de bonne heure, sauf Julia qui avait veillé, sous la lampe à pétrole, pour terminer la robe qu'elle devait porter le lendemain à l'église Saint-Pierre pour l'office de l'Ascension. Sa petite sœur Thérèse, onze ans, devait y chanter les cantiques de la Sainte-Enfance qu'elle avait répétés dans la journée, avec les bonnes sœurs.

Vers les onze heures du soir, les rares Chartrains qui étaient encore dans les rues faiblement éclairées par les becs de gaz purent apercevoir une lueur rouge qui embrasait le ciel dans la direction du Puits-Drouet : c'était le hameau qui commençait à brûler. Le feu semblait avoir commencé chez la dame Dhonneur et, attisé par la tempête, il s'était rapidement communiqué aux toits de chaume des maisons voisines.

Les premiers sauveteurs arrivés sur place furent deux gymnastes de Saint-Chéron, suivis par de nombreux autres ; voisins, soldats, pompiers des villages alentour. Leur premier soin fut de réveiller les habitants encore plongés dans leur premier sommeil ; ils sortirent, affolés, en rassemblant leurs enfants. Ils essayaient de sauver ce qu'ils pouvaient, des meubles, des vêtements, les vaches et les chevaux. Tout ceci au milieu des cris, des appels, des pleurs des enfants, des hennissements et beuglements, sous une pluie d'étincelles éparpillées par le vent.



Les pompiers de Chartres à la fin du 19^{ème} siècle

Il apparut rapidement que la situation la plus critique était celle de la famille de Victor Chédeville ; l'unique porte de la demeure n'était séparée de la maison Dhonneur que par la rue étroite et elle flambait déjà, interdisant toute fuite à ses occupants. Les sauveteurs s'attaquèrent alors au mur de bauge, qui à la pioche, qui à la bêche, pour y ouvrir une brèche, chacun agissant dans le désordre et l'improvisation, avec ce qu'il avait sous la main, quitte à revendiquer le lendemain l'honneur d'avoir été le premier à le faire.

Les murs étaient épais - cinquante à soixante centimètres - et après un rude effort, deux pompiers entrèrent dans une chambre enfumée au risque d'être écrasés par la chute du plafond. Ils aperçurent, à la lueur des flammes, les lits des enfants. Un sous-officier du train en retira avec difficulté la petite Thérèse, 11 ans, inanimée. Malgré les soins du docteur Alleaume accouru sur place, elle mourut asphyxiée au bout de quelques minutes. Peu après, sa sœur Maria, 24 ans, et la petite Marguerite, 9 ans, furent ramenées, à demi étouffées par la fumée. Léon, dix-huit ans, avait pu s'enfuir en sautant par-dessus un mur en feu et s'était blessé ; il était de plus brûlé au visage, à la poitrine, aux mains et aux genoux. On le transporta chez ses grands-parents Fouquereau, à Saint-Chéron, à quelques centaines de mètres de là. Victor, leur père, avait pu lui aussi s'enfuir par le plafond et le toit ;

affolé, il s'empressa auprès des sauveteurs les adjurant de sauver ses enfants. Il en manquait trois : Julia, 23 ans, Gaston, 16 ans, et Pierre, 7 ans.

La lutte contre le feu

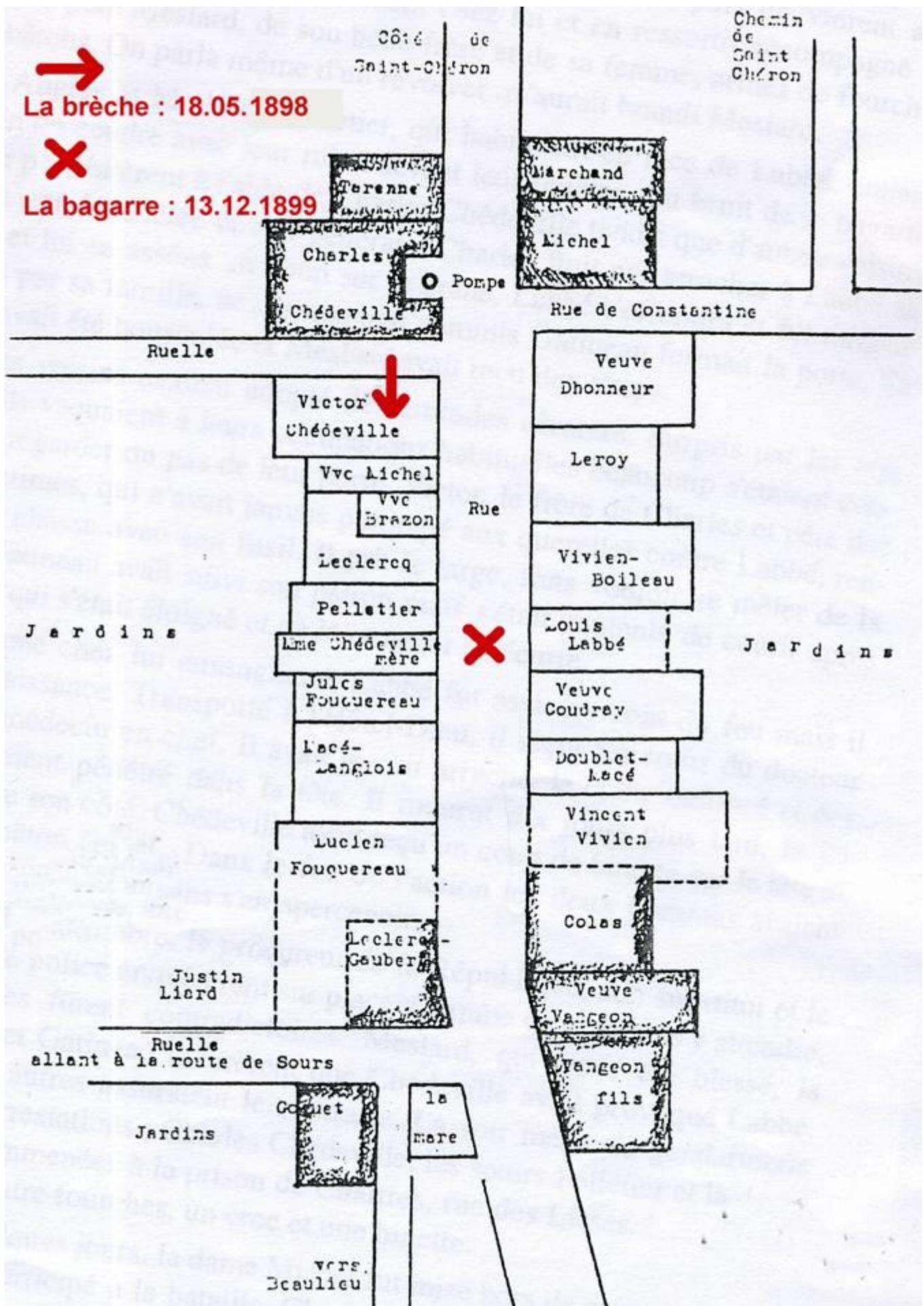
Les sauveteurs arrivaient de plus en plus nombreux. Les clairons et le tocsin avaient sonné à Chartres pour alerter les pompiers dans leurs domiciles respectifs et les appeler à l'Arsenal, tout à côté de la Mairie. Malheureusement, ces sonneries étaient à demi étouffées par des rafales de vent et le rassemblement fut long. On utilisa le téléphone, qui reliait depuis trois ans la Mairie à la caserne du Train, pour en faire venir les attelages nécessaires au transport du matériel. De la caserne à l'Arsenal, de l'autre côté de la vallée de l'Eure, il y a près d'un kilomètre à vol d'oiseau. Les chevaux étaient attelés dès leur arrivée aux chariots chargés à l'avance du matériel : trois pompes, leurs boyaux de cuir, les lances, les seaux de toile, les crochets, les cordages, les échelles, etc... Que de temps perdu...

Les pompiers de Chartres retrouvaient sur place leurs collègues de Saint-Chéron et de Beaulieu, les hameaux les plus proches ; ceux d'Oisème, de Saint-Prest, de Luisant, de Champhol, de Gellainville, de Barjouville, de Morancez, tous villages des environs. Etaient également sur place la pompe de la gare et celle du Génie, soit dix au total. L'incendie est un fléau redoutable où se manifeste la solidarité de tous.

Toutes ces pompes s'alimentaient à la mare et n'avaient d'autre moteur que les bras des pompiers. Des volontaires faisaient la chaîne avec des seaux à la seule lumière du brasier. Pauvres moyens contre un feu que la tempête continue d'attiser et qui finira par atteindre la moitié du hameau. Un terrible bilan.

Dans les autres maisons, les habitants avaient eu le temps de s'enfuir avec leurs bestiaux et vu avec effroi disparaître leurs biens. L'un d'eux, Alexandre Pelletier, 66 ans, voulut récupérer ses économies et ses papiers. Mais l'effondrement d'une poutre enflammée lui barra le chemin du retour. Au lieu de se précipiter en avant, il recula, effrayé, et ce n'est qu'au lendemain que l'on retrouvera son corps carbonisé.

Vers deux heures du matin le feu avait été contenu partout ; les restes de la maison Chédeville avaient été noyés par les lances et on fouillait avec acharnement pour retrouver les trois enfants disparus, tandis que leur père, Victor, faisait peine à voir tant étaient grands son affolement



Les habitants du Puits-Drouet en 1898

et sa douleur. On trouva d'abord, dans l'étable, près de la ruelle, le corps carbonisé de Julia, tenant dans ses bras son petit frère Pierre, qu'elle avait essayé de sauver et dont la tête avait été écrasée par une poutre. Leurs corps furent transportés chez leur oncle Charles dont la maison, de l'autre côté de la ruelle, était intacte. Ce n'est que vers cinq heures, au petit matin, que dans l'étable où il couchait on découvrit, sous le lit où il avait cru trouver un abri, le jeune Gaston. Il était entièrement carbonisé, les pieds détachés des jambes.

« A deux heures et demie, après plus de deux heures de travail opiniâtre, on est maître du feu », écrivit un journaliste. Ce qui laisse entendre que, commencé vers onze heures, il s'était propagé sans obstacles et que les premières pompes n'étaient entrées en action qu'après minuit.

Le bilan était lourd : cinq morts, le père Pelletier et les quatre enfants Chédeville ; trois autres étaient en danger et leur père, Victor, était si profondément bouleversé que l'on craignait pour sa santé. De nombreux sauveteurs, pompiers et soldats, étaient blessés, à des degrés divers.

Ce fut l'incendie le plus important du Pays Chartrain, entre celui de la cathédrale, en 1836, qui ne fit pas de victimes, et celui du Grand-Faubourg, en juin 1940, allumé par un bombardement allemand, et qui ne fut éteint que par la pluie après plus de vingt-quatre heures, en l'absence des pompiers partis avec leur matériel.

Quand, le jeudi matin, le feu fut définitivement éteint, la mare était presque vide. Il était temps sinon les pompiers n'auraient rien pu faire. Les sauveteurs ; officiers, forains, typographes, tringlôts, sapeurs du Génie, fantassins, pompiers... se retirèrent peu à peu. Restèrent sur place des pompiers qui surveillaient les braises et les arrosaient quand elles semblaient se réveiller.

Léon Chédeville fut transporté à Saint-Chéron, chez son oncle. Ses deux sœurs, moins gravement atteintes, avaient reçu des soins chez leur grand-mère Fouquereau, à Saint-Chéron également, puis ils furent tous trois transportés à l'Hôtel-Dieu.

Sur les vingt-six maisons du Puits-Drouet il n'en restait que neuf intactes, quatre étaient partiellement endommagées, et les treize autres complètement détruites. On ne pouvait plus voir que les masses de terre noircie, quelques pans de murailles et des cheminées de briques menaçant ruine et qu'une simple poussée eût suffi à renverser.

Après l'incendie

Le maire, Georges Fessard, s'était occupé de reloger provisoirement les sinistrés : seize ménages, cinquante-trois personnes, sans compter celles qui furent hébergées par des parents ou des amis. Dans la journée, on vit toute la ville monter au hameau, contempler les ruines et mesurer l'étendue du désastre. Un officier eut l'idée d'installer un tronc et de faire payer cinquante centimes par personne au profit des sinistrés. Le soir, il avait récolté 1 736 francs et 65 centimes.

Une première estimation des dommages s'élevait à 85 000 francs, qui se révéla rapidement inférieure à la réalité. Sur cette somme, la maison de l'aïeule, Augustine Doublet, avec son mobilier, était comptée pour 3 000 francs, celle de son fils Victor, avec les annexes et le mobilier, à 6 000 francs.

Ils reçurent très rapidement de leur assurance « *La Beauce* » un premier acompte de 4 000 francs, mais, d'après celle-ci, les immeubles étaient assurés au-dessous de leur valeur et les meubles ne l'étaient pas du tout.

L'enterrement eut lieu le vendredi à l'église Saint-Pierre, en présence des autorités et d'une foule nombreuse. L'orgue était tenu par un jeune organiste, Alphonse Marré. Les enfants Chédeville furent ensevelis au cimetière Saint-Chéron dans une concession perpétuelle, offerte par la Ville. Un monument, que l'on peut encore y voir, fut ensuite élevé, offert par Louis Bouthemard, entrepreneur et conseiller municipal.

La Mairie organisa une souscription au bénéfice des sinistrés. Chacun des journaux locaux fit de même. Une quête avait été faite à l'issue de l'enterrement. A la foire, le Théâtre Electrique en fit une à l'occasion d'une séance spéciale où l'on voyait « *les sauveteurs, pompiers et soldats, où l'on reconnaissait un brave et bienveillant magistrat en train de goûter le vin servi aux soldats et les personnalités du cortège funèbre* ». Beaucoup d'autres collectes furent organisées : à la Fonderie, chez les « Amis de la Beauce » à Paris...



Le monument élevé dans le cimetière de Saint-Chéron
En souvenir des 4 enfants Chédeville

Photo Claude Warconsin

Un peu plus tard, le Conseil Municipal étudia les mesures à prendre. Les dommages dépassaient largement les 85 000 francs que l'on avait d'abord annoncés. Avec les maisons, les granges et les étables, le mobilier, le matériel agricole, trois vaches et un veau, on pouvait parler de 150 000 francs, chiffre que le maire trouva un peu exagéré.

Les assurances avaient déjà versé 45 000 francs, et les souscriptions 20 000 ; en y ajoutant les 8 000 francs de terrain que la voirie se proposait d'acheter pour élargir la rue, on arrivait à 73 000 francs. La Ville dut finalement ajouter à peu près autant et nomma une commission pour en assurer une répartition équitable.

La reconstruction

Le Conseil Municipal en vint aux modalités de la reconstruction : on convint que la rue serait élargie et Louis Bouthemard obtint qu'on interdît les toitures de chaume qui avaient permis la propagation du feu.

« *Il y a là, une population extrêmement honnête et laborieuse et il ne faut pas dénaturer les mœurs de cette population* » dit un conseiller. Entendez par là qu'il ne fallait pas lui donner des idées de luxe par des dépenses inconsidérées. C'est ainsi que Monsieur le Maire crut inutile d'amener l'eau « *car les deux puits n'ont jamais tari et donnent une eau d'excellente qualité, et la mare a suffi à éteindre l'incendie. Quant au gaz demandé, je ne comprends pas cette installation, sinon pour la création d'un café !* », déclara-t-il à une séance du conseil municipal.

« *Pourquoi pas l'électricité ?* » ironisa un autre conseiller, nous ne l'avons pas encore à Chartres." Louis Bouthemard fit observer que la mare était souvent à sec ; quant au gaz, les habitants ne le réclamaient pas. Notons au passage que ce dernier, riche entrepreneur vivant seul avec sa sœur, n'avait chez lui ni eau, ni gaz. Des outils avaient déjà été fournis aux ouvriers agricoles : « *Il faut laisser à la terre les gens qui y sont fidèles* ».

Dix-huit mois plus tard, un journaliste pouvait voir au Puits-Drouet « *des maisons neuves, coquettes, leurs toits d'ardoise et des murs blancs* » que chacun avait fait reconstruire à l'aide des indemnités par l'entrepreneur de son choix. La liquidation définitive des comptes ne se fit qu'en juillet 1900. Un reliquat de 4 000 francs fut utilisé pour donner une petite rente au jeune Léon qui toute sa vie conserva sur son visage les cicatrices de cette nuit terrible et le surnom de Léon « *le Brûlé* ». Celui-ci est décédé à Lèves en 1962 où il vécut jusqu'à 83 ans dans la maison de son fils René, chef de garage à l'EDF. En 1957, ce dernier épousa en troisième nocces Lucie Lagrange, une demi-sœur de deux des petits enfants de Charles Chédeville...

Malgré les indemnisations et la reconstruction le choc avait été profond et, « *derrière ces murs blancs* », le même journaliste voyait « *des haines et des larmes* ».



La reconstruction du hameau du Puits-Drouet

Des haines et des larmes

Dès le lendemain de l'incendie s'était posée la question : comment le feu avait-t-il pris naissance, devait-il être attribué à l'imprudence, au hasard ou à la malveillance ? Car des bruits de malveillance commençaient à courir.

On avait, disait-on, trouvé des allumettes au pied du mur de la dame Dhonneur. Le juge d'instruction entendit des habitants ; on soupçonna un galvaudeux que l'on arrêta, mais il avait un alibi. Il ne fut pas relâché pour autant car il avait un arriéré à purger.

Les soupçons commencèrent à se porter sur Ernest Léon Labbé (appelé souvent Louis dans la presse de l'époque), âgé de 44 ans, un des sinistrés qui avait, dit Adrien Béthouart, ancien maire, dans son Histoire de Chartres, une « *réputation équivoque* ». Divorcé à ses torts, avec ses quatre enfants à la charge de leur mère, il avait des habitudes bien faites pour étonner ses voisins : sa fenêtre restait éclairée jusqu'à des heures tardives, quelquefois minuit, car il lisait beaucoup, et il se

levait à huit heures quand tout le monde était aux champs depuis longtemps. Son intérieur offrait un aspect insolite pour une maison beauceronne de l'époque : on y voyait une mappemonde, des cartes géographiques, des tableaux historiques et des objets japonais et chinois. Ses voisins lui reprochaient son caractère difficile et même provocateur. Quelles raisons avaient attiré les soupçons sur lui ? Il avait, dit-on, assuré sa maison bien au-dessus de sa valeur ; on murmurait aussi qu'il voulait se venger de Charles Chédeville qui aurait eu une intrigue avec sa femme. Mais la maison de Charles était une des rares restées intactes.

Toujours est-il que, pour la plupart des habitants du Puits-Drouet, ces soupçons se transformèrent en certitudes. Les accusateurs les plus virulents étaient les filles Pelletier qui avaient perdu leur père et Charles Chédeville, oncle des quatre petites victimes. C'était un gaillard de belle taille, avec une barbe de moujik. Aux dires de ses voisins « *le meilleur garçon que la terre eût portée... Il ne donnerait pas une claque à un chat... un brave et digne homme, très estimé* ». Des rumeurs on en vint vite aux insultes dans la rue : « *Va donc, assassin, criminel, metteur d'feu ! C'est toi qui nous as brûlés ! Viens donc, tes victimes t'arracheront le cœur !* ». Labbé répondait sur le même ton et traîna ses accusateurs devant le tribunal correctionnel de Chartres, en janvier 1899.

Il y apparut comme un pestiféré, mis au ban de son village. Devant l'absence de preuves, Charles Chédeville et un voisin, Vincent Vivien, qui deviendra en 1908 le beau-père de sa fille Marie-Thérèse, furent condamnés à vingt-cinq francs d'amende et cinquante de dommages et intérêts chacun. A la suite de quoi la police rouvrit le dossier de l'incendie et fit une nouvelle enquête sur place, en mars. Mais elle ne put même pas établir où le feu avait commencé et les choses en restèrent là.

Les incidents n'en continuèrent pas moins et, en juin, Labbé intenta un second procès en diffamation contre quinze habitants du hameau, parmi lesquels Charles Chédeville fut le plus lourdement condamné : cent francs d'amende et cent francs de dommages et intérêts. A partir de ce moment, on accusa Labbé d'avoir une attitude provocatrice : « *Vous pouvez aller vous plaindre, la Justice est pour moi !* ».

En juillet, il s'était remarié à une fille Meslard dont le père Célestin était maçon à Morancez. Celui-ci avait reconstruit sa maison et témoigné au procès. Labbé avait d'abord demandé en mariage l'aînée de Meslard, mais celle-ci, effrayée par les accusations portées contre lui, avait refusé. Sa sœur cadette qui n'avait que 17 ans, elle, accepta...

Un premier accrochage sérieux eut lieu en novembre. Labbé, passant en carriole avec sa jeune femme fut interpellé par des enfants qui lui jetèrent des pierres. Il se lança à leur poursuite avec une fourche. La dame Michel, qui tirait un seau d'eau au puits, s'interposa et reçut plusieurs coups sur les bras dont elle montrait encore les traces un mois plus tard. L'affaire se serait sans doute mal terminée si sa femme n'avait retenu Labbé par le bras. La dame Michel porta plainte.

La vie devenait impossible pour Labbé devant l'hostilité de tout le voisinage : il trouvait ses vitres brisées, ses mancherons de charrue arrachés, et même la charrue brisée ; on lui dévissait l'écrou de sa voiture, on traçait des inscriptions hostiles sur son mur neuf, sans parler des altercations continuelles dans l'unique rue où tout le monde se rencontrait à tout moment, pour aller aux champs ou puiser de l'eau au puits. Les amis qu'il avait dans le hameau n'osaient plus lui parler. Les choses en vinrent à un point tel que Labbé décida de vendre sa maison et de quitter le Puits-Drouet. Il comptait aller habiter à Chartres, en basse-ville, rue de la Brèche. Le déménagement était fixé au 24 décembre.

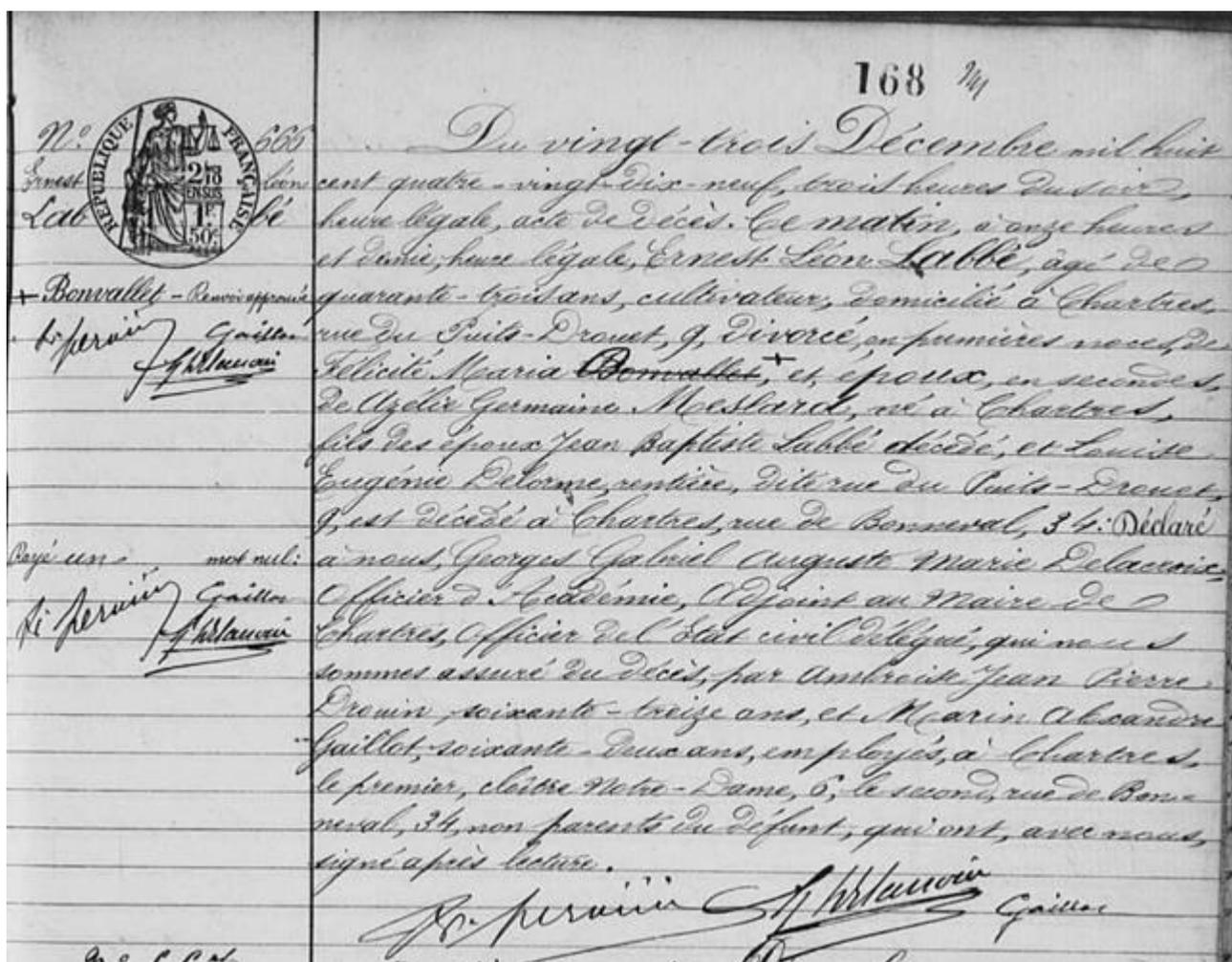
Le second drame

Le mercredi 13 décembre, Charles Chédeville rentrait chez lui, avec un tombereau de fumier, un croc planté sur le chargement. Labbé sortait de sa cour, tenant son cheval à la bride, pour ramener une trépigneuse dont il avait besoin pour battre son grain. Ils se croisèrent au calvaire. Les deux hommes s'injurèrent, échangèrent bientôt des coups de fouet, puis en vinrent aux mains. Labbé rentra précipitamment chez lui et en ressortit accompagné de son beau-père Meslard, de son beau-frère et de sa femme, armés de fourches et de bâtons. On parla même d'un revolver qu'aurait brandi Meslard.

Angèle et Mathilde Pelletier, qui habitaient en face de Labbé, étaient en train de coudre avec leur mère devant leur fenêtre. Au bruit de la bagarre elles se précipitèrent au secours de Charles Chédeville tandis que d'autres voisins accouraient. La mêlée devint générale. Charles finit par arracher à Labbé sa binette et lui en asséna un coup sur le crâne. Labbé s'effondra et fut ramené chez lui par sa famille, tandis que son commis Gatineau fermait la porte. Sa femme avait été bousculée et Meslard avait reçu des coups.

Les voisins avaient adopté des attitudes diverses. Surpris par les cris alors qu'ils vaquaient à leurs occupations habituelles beaucoup s'étaient contentés de regarder du pas de leur porte. Victor, le frère de Charles et père des jeunes victimes, qui n'avait jamais participé aux querelles contre Labbé, rentrait de la chasse avec son fusil. Il prit le large, sans vouloir se mêler de la bagarre. Gatineau avait suivi son patron mais s'était contenté de courir après son cheval qui s'était éloigné et de le ramener à l'écurie.

Ramené chez lui ensanglanté, Labbé fut assis au coin du feu mais il perdit connaissance. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il reçut les soins du docteur Maunoury, médecin en chef. Il avait le cuir arraché, le crâne défoncé et des esquilles avaient pénétré dans la tête. Il mourut dix jours plus tard, le 23 décembre. De son côté, Chédeville avait reçu un coup de binette sur la tête et un coup de bâton à l'œil. Dans le feu de l'action les deux hommes avaient échangé leurs casquettes sans s'en apercevoir.



L'acte de décès d'Ernest Léon Labbé

Dès le 14 décembre, le procureur de la République, son substitut et le commissaire de police enquêtèrent sur place. Comme on pouvait s'y attendre, les témoignages furent contradictoires. Meslard, qui avait été blessé, la famille Labbé et Gatineau assurèrent que Chédeville avait provoqué Labbé. La plupart des autres assuraient le contraire. La soir même la gendarmerie procéda à des arrestations ; Charles Chédeville, les sœurs Pelletier et la dame Michel furent emmenées à la prison de Chartres, rue des Lisses. Les gendarmes saisirent quatre fourches, un croc et une binette.

Après quelques jours, la dame Michel fut mise hors de cause et libérée ; elle n'avait pas participé à la bataille. Charles Chédeville et les sœurs Pelletier, assistés de leurs avocats, furent interrogés par le juge d'instruction, et confrontés à Labbé à un moment où son état s'était légèrement amélioré et à de nombreux témoins.

L'affaire remua profondément la ville et l'opinion était divisée. Le Journal de Chartres, le plus lu, conservateur, appuyait Charles Chédeville et les filles Pelletier, tandis que Le Progrès, radical, soutenait Labbé. La Dépêche d'Eure-et-Loir allait dans le même sens. Enfin, La Croix d'Eure-et-Loir, après avoir critiqué Labbé, au moment des procès de diffamation, annonça brièvement la rixe et garda ensuite le silence le plus complet sur l'affaire. On dit que le docteur Maunoury, chirurgien, mais aussi député, soutenait discrètement mais efficacement les Chédeville et Pelletier.

L'instruction close, le juge remit le dossier au procureur de la République après une dernière confrontation générale. Angèle et Mathilde Pelletier furent les premières mises en liberté provisoire, puis, le 14 janvier 1900, après un mois de prison, Charles Chédeville se retrouva libre. Les choses en restèrent là et il n'y eut pas de procès. On peut penser que les autorités judiciaires estimèrent que les inculpés avaient probablement agi en cas de légitime défense et un non-lieu a pu sans doute être prononcé, mais bizarrement on n'en a pas retrouvé la trace...

Le silence et l'oubli tombèrent sur cette malheureuse affaire et le hameau reprit sa vie quotidienne...

Compléments

Par F-X. Bibert - 10/2010

Avant la loi de 1901 sur les Sociétés et la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état, on était à la fin du siècle dernier en pleine guerre politique sur les questions de laïcité et les haines dans les villages, entre les « conservateurs » catholiques et les « radicaux » anticléricaux étaient nombreuses... Attisées par une presse très engagée et des loges maçonniques influentes, il y eu parfois dans les vieux villages ruraux des débordements que les autorités ne voulurent peut-être pas monter en épingle, et c'est peut-être dans ce cadre qu'il faut replacer l'affaire de l'Incendie du Puits-Drouet et l'absence finale d'un procès, qui ne peut qu'étonner de nos jours.

Le malheureux Victor Chédeville ne se remit jamais complètement de la mort de ses quatre enfants et il s'éteignit une dizaine d'année après le drame, dans sa 63^{ème} année.

MA

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Inhumation de

Monsieur VICTOR-JUSTIN CHEDEVILLE

décédé muni des Sacrements de l'Église, le 7 Octobre 1909, dans sa 63^e année, en son domicile à Chartres, 1, rue Saint-Cheron.

Qui se feront le Samedi 9 Octobre courant, à 10 heures 1/4 précises, en l'Église Saint-Pierre de Chartres.

Le départ de la Maison mortuaire aura lieu à 10 heures.

DE PROFUNDIS!

De la part de M^{me} veuve CHEDEVILLE, sa mère; M. et M^{me} FOUQUEREAU, ses beaux-parents; M. et M^{me} LÉON CHEDEVILLE et leurs fils, M. et M^{me} PELLETIER-CHEDEVILLE et leur fils, M^{lles} LUCIE et MARGUERITE CHEDEVILLE, ses enfants et petits-enfants; M^{me} veuve AUGUSTE CHEDEVILLE, M. et M^{me} LUCIEN CHEDEVILLE, M. et M^{me} ALBERT CHEDEVILLE, M. et M^{me} MAXIME CHEDEVILLE, M. et M^{me} CHARLES CHEDEVILLE, M. PAUL CHEDEVILLE, M. et M^{me} JOSEPH CHEDEVILLE, M^{lle} ARMANDINE CHEDEVILLE, ses frères, sœur, belles-sœurs, de ses neveux et nièces et de toute la famille.

Pompes funèbres JACQUET. Chartres. — Imp. Durand.

Faire part de décès de Victor-Julien Chédeville

Sa fille aînée Maria épousa en 1907 son voisin Victor, le fils d'Alexandre Pelletier, mort comme ses petits frères et sœurs dans l'incendie. Elle vécut jusqu'à 82 ans au Puits-Drouet...

<p>PELLETIER, Victor Jules Alexandre Homme de Peine Naissance : 29.11.1868 - Chartres Décès : 20.10.1948 (79 ans) - Chartres Fils de PELLETIER, Martial Alexandre et de MACÉ, Marie Julie</p>	
<p>CHÉDEVILLE, Maria Louise Naissance : 19.10.1873 - Chartres Décès : 16.10.1956 (82 ans) - Chartres Fille de CHÉDEVILLE, Victor Justin et de FOUQUEREAU, Célestine Désirée</p>	

Ses deux plus jeunes sœurs qui avaient survécu à l'incendie sont restées demoiselle : Marguerite Louise est décédée en 1915 âgée de 26 ans et Marie Lucie en 1932 âgée de 57 ans

<p>CHÉDEVILLE, Marie Lucie Cuisinière Naissance : 3/10.1874 - Chartres Décès : 1932 - Chartres</p>	
<p>CHÉDEVILLE, Marguerite Louise Naissance : 24/02/.1889 - Chartres Décès : 23/08/1915 - Chartres</p>	

Leur oncle Charles Chédeville vécut quant à lui jusqu'en 1930 au Puits - Drouet où il décéda à l'âge de 72 ans. De ses 6 enfants nés entre 1882 et 1897, il ne lui restait plus alors que Georgette (1886) qui avait donné naissance à une fille en 1910 - cette dernière, mariée à 18 ans, donna un arrière petit-fils Julien à Charles en 1928 - et Maurice, employé au chemin de fer, marié à Henriette Kerlo qui eut deux enfants dans les années 1920. Un garçon et une fille de Charles étaient en effet morts en bas âge à la fin du siècle, et ses deux autres fils, Julien et Henri, qui partirent à la guerre en 1914 n'en revinrent pas. Julien laissa deux enfants nés en 1910 et 1914 à sa veuve Marie-Thérèse Vivien, la fille de Vincent, tous deux déjà cités plus haut dans ce récit...



Juste avant sa mort en 1930
Charles Chédeville avec son épouse Félicie Cabart,
deux de ses quatre petits enfants Chédeville, Jeanine et Jean
et dans ses bras, son arrière petit-fils Julien Blanchet âgé de deux ans



Julien Chédeville,
un des deux fils de Charles tués entre 1914 et 1915



Charles et son fils Maurice Chédeville (en 1925) – Sa fille Georgette Chédeville (en 1937)

Ce que ne savaient pas avec précision Charles Chédeville et Ernest Léon Labbé, mais qu'ils devaient pressentir, c'étaient leurs liens familiaux multiples... L'étude complète de leur généalogie, avec des moyens informatiques modernes, démontre en effet que si l'on remonte jusqu'à la fin du 16^{ème} siècle, époque des premiers registres paroissiaux disponibles, le nombre de leurs ancêtres communs et de collatéraux est presque équivalent au nombre des patronymes différents que l'on trouve au Puits-Drouet et dans les villages et hameaux avoisinants : les plus proches étant Bernard Vivien (1649/1732), époux de Barbe Féré (1665/1743), six générations plus tôt, dont les descendants furent, entre autres, des Vivien, des Macé, des Doublet, des Leclerc, des Delorme... (*Voir la liste complète des ascendants communs en annexe*)

Ainsi en est-il de la Comédie Humaine...

SOURCES :

Le Journal de Chartres1898-1900
Le Progrès1899-1900
La Dépêche d'Eure-et-Loir1899
La Croix d'Eure-et-Loir.....1898-1900
L'Union Agricole22 mai 1900

LEFEVRE : L'Annuaire des communes d'Eure-et-Loir, 1856

BETHOUARD Adrien : Histoire de Chartres

DEVILLE Joan : Histoire de la lutte contre le feu à Chartres des origines à 1957

MARCEL-ROBILLARD Charles et LEPRINCE André, Folklore de la Beauce, Vignes et vigneronns du Pays Chartrain,

Tradition orale et documents familiaux.

« Colère et repentir ». Poésie sur l'incendie du Puits-Drouet. 18 mai 1898

Adrien Bertholon

Chez « R. Selleret », Chartres, 1898, 10 pages

[Recherche de cet ouvrage via « Google Books »](#)

L'incendie du Puits- Drouet



Les grandes catastrophes révèlent toujours la solidarité. Dans la nuit du 18 mai 1898, un violent incendie ravage le hameau du Puits-Drouet, à proximité de Chartres. C'est une véritable tragédie. Maisons, granges, étables, écuries, remises sont la proie des flammes. Les récoltes amassées s'envolent en fumée ; le bois stocké alimente le brasier. Le feu gagne irrémédiablement un bâtiment, puis un autre.

Le vent violent complique l'intervention des pompiers, rapidement présents sur les lieux. Les soldats de la garnison et la population participent activement à la maîtrise du sinistre.

Le feu sera stoppé en deux heures ; mais le bilan est peu réjouissant : vingt-deux maisons entièrement détruites et cinq victimes dont quatre enfants de la famille Chédeville et un vigneron âgé de 67 ans, M. Pelletier.

La population chartraine, toutes classes sociales confondues, assiste aux obsèques des victimes, auxquelles la ville a concédé un emplacement gratuit au cimetière. Les représentants de la municipalité et le maire lui-même sont présents à la cérémonie.

Peu après, une immense chaîne de solidarité se développe. Les Chartrains organisent quêtes et souscriptions au profit des sinistrés. Une gravure représentant l'incendie est éditée.

Adrien Bertholon, directeur de « La Dépêche d'Eure-et-Loir » dé-

cide lui aussi d'aider le village de Puits-Drouet. « Colère et Repentir » est le titre du poème qu'il livre peu après au public. La brochure est imprimée par le libraire Garnier et diffusée par l'éditeur Salleret. Elle sera vendue 50 centimes.

*Quoi ! Ce qu'on admirait hier,
ces gris feuillages,
Ces blés murs entassés dans les
cours, ces villages,*

*Ces toits où mugit le bétail,
Ne seront aujourd'hui qu'une
horrible fournaise ?*

*Quoi ! Des amas de cendres et
des monceaux de braise*

*Seront-ils le fruit du travail ?...
Mais, devant le sinistre affreux,
épouvantable*

*Qui nous frappe, Chartrains, à
ce Dieu redoutable*

*Je crie avec pleurs et courroux :
Non ! Ce n'est pas assez que les
fermes s'abiment !*

*Il vous faut des enfants, un
vieillard pour victimes !*

Où donc, vous arrêterez-vous ?

L'initiative d'Adrien Bertholon reflète bien la générosité avec laquelle les Chartrains de l'époque réalisèrent d'efficaces actions au profit des sinistrés. Il est vrai que l'incendie du Puits-Drouet fut l'un des plus meurtriers qu'ait connu Chartres.

L.B.

Document bibliothèque municipale.

A consulter : « Le Messager de la Beauce et du Perche » (1898).



Les pompiers de Chartres défilant dans les rues de la ville.

Les faits divers



Mercredi 15 mai 1898 à 22h30, un feu se déclare au Puits-Drouet. En un clin d'œil, le hameau est embrasé.

Dix lances sont mises en action.

Le feu sera maîtrisé au bout de deux heures d'efforts.

La section de Saint-Chéron est la première sur les lieux. Le sapeur Vivien parvient à faire un trou dans le mur en bauge de la maison Chédeville, mais il y a cinq morts : M. Pelletier, 66 ans et quatre enfants Chédeville, Julia, 22 ans, Gaston, 17 ans, Thérèse, 11 ans et Pierre, 7 ans.

L'émotion est énorme, d'autant qu'il semble s'agir d'un incendie criminel.

Les funérailles sont prises en charge par la Ville qui concède gratuitement les places au cimetière.

Une fête de bienfaisance au profit des sinistrés est offerte par l'armée et organisée par la municipalité avec le concours des deux sociétés de musique locales.

L'épilogue surviendra un an et demi plus tard : le père des enfants Chédeville retrouvera l'incendiaire, un nommé Labbé, et le tuera à coups de fourche.



La rue du Puits-Drouet en 2010

ANNEXE I

ASCENDANTS COMMUNS CONNUS de CHARLES CHÉDEVILLE et de ERNEST LÉON LABBÉ

Les numéros Sosa indiqués sont ceux de Charles Chédeville

N° Sosa/réf.	Nom	Naissance	Lieu naissance	Conjoint	Date d'union	Lieu d'union	Décès	Lieu décès	Age
Génération 6									
60	Bernard VIVIEN	1649	Chartres (28)	· Anne BÉRAULT · Barbe FÉRÉ	· 1680 · 1684	· Chartres (28) · Chartres (28)	1732	Chartres (28)	82
61	Barbe FÉRÉ	1665	Chartres (28)	Bernard VIVIEN	1684	Chartres (28)	1743	Chartres (28)	78
Génération 7									
120++	Bernard VIVIEN	(c) 1605		· Philippe MORIN · Jeanne DUVERGER	· 1626 · 1630	· Chartres (28) · Chartres (28)	1650	Chartres (28)	45
121++	Jeanne DUVERGER	(c) 1606		Bernard VIVIEN	1630	Chartres (28)	1669	Chartres (28)	63
122	Toussaint FÉRÉ	1626	Chartres (28)	· Claude LECOMTE · Catherine LEVEAU	· 1651 · 1661	· Chartres (28) · Chartres (28)	1666	Chartres (28)	40
123	Catherine LEVEAU	1628	Chartres (28)	· Michel AUBOUIN · Toussaint FÉRÉ	· 1656 · 1661	· Chartres (28) · Chartres (28)	1695	Chartres (28)	66
Génération 8									
247	Louise CORNU	(c) 1610		· Etienne LEVEAU · Jean PATHIE	· 1627 · 1632	· Chartres (28) · Chartres (28)	1650	Chartres (28)	40
205	Marguerite LIARD	(c) 1620		· Claude PILLIER · Jean GIRARD	· 1645 · 1652	· Chartres (28) · Chartres (28)	1694	Chartres (28)	74
240++	Jean VIVIEN	~ 1575		Jeanne GUIARD	1606	Chartres (28)	1623	Chartres (28)	~ 48
241++	Jeanne GUIARD	(c) 1580		Jean VIVIEN	1606	Chartres (28)	< 1642		< 61
242++	Jean DUVERGER	(c) 1555	Chartres (28)	Madeleine DUBOIS	< 1581		1622	Chartres (28)	67
243++	Madeleine DUBOIS	~ 1570		Jean DUVERGER	< 1581		1628	Chartres (28)	~ 58
244	Pierre FÉRÉ	(c) 1592		Fiacrette OUALLARD	1619	Chartres (28)	1631	Chartres (28)	39
245	Fiacrette OUALLARD	(c) 1598		Pierre FÉRÉ	1619	Chartres (28)	1650	Chartres (28)	52
246	Etienne LEVEAU	(c) 1595		Louise CORNU	1627	Chartres (28)	1628	Chartres (28)	33
247	Louise CORNU	(c) 1610		· Etienne LEVEAU · Jean PATHIE	· 1627 · 1632	· Chartres (28) · Chartres (28)	1650	Chartres (28)	40

N° Sosa/réf.	Nom	Naissance	Lieu naissance	Conjoint	Date d'union	Lieu d'union	Décès	Lieu décès	Age
Génération 9									
830++	Grégoire PATHIE	(c) 1575		Catherine DOUBLET			1634	Chartres (28)	59
831++	Catherine DOUBLET			Grégoire PATHIE			1624	Chartres (28)	
494	Etienne CORNU	(c) 1579					1648	Chartres (28)	69
788++	Mathry FOURÉ			Mathurine MARONTIAU	~ 1610		> 1635		
789++	Mathurine MARONTIAU			Mathry FOURÉ	~ 1610				
402	Jean LOUVEAU	(c) 1592		Michelle DOUBLET	1617	Chartres (28)	1674	Chartres (28)	82
403	Michelle DOUBLET	(c) 1604		Jean LOUVEAU	1617	Chartres (28)	1673	Chartres (28)	69
410++	Jean LIARD			Marie LEVEAU	1607	Chartres (28)	< 1643		
411++	Marie LEVEAU			Jean LIARD	1607	Chartres (28)	1672	Chartres (28)	
468	Etienne LECOMTE			Pasquière LOUVEAU	1629	Chartres (28)	1670	Chartres (28)	
469	Pasquière LOUVEAU	(c) 1606		Etienne LECOMTE	1629	Chartres (28)	1669	Chartres (28)	63
480++	Simon VIVIEN	(c) 1544		Claudine DIMPAU			1627	Chartres (28)	83
481++	Claudine DIMPAU			Simon VIVIEN			1619	Chartres (28)	
482++	Anthoyne GUIARD	(c) 1550							
488	Pierre FÉRÉ								
490	Philippe OUALLARD								
492++	Etienne LEVEAU						1625	Chartres (28)	
494	Etienne CORNU	(c) 1579					1648	Chartres (28)	69
1 680++	Jean BARRÉ						1606	Chartres (28)	
Génération 10									
1 660++	Inconnu PATHIE								
1 662 (806)	Illisible DOUBLET			Catherine TORCHEUX					
1 663 (807)	Catherine TORCHEUX			Illisible DOUBLET			< 1617		
804++	Jean LOUVEAU	(c) 1561		Luce LEVEAU			1632	Chartres (28)	71
805++	Luce LEVEAU			Jean LOUVEAU			1629	Chartres (28)	
806++	Illisible DOUBLET			Catherine TORCHEUX					
807++	Catherine TORCHEUX			Illisible DOUBLET			< 1617		
936	Guillaume LECOMTE			Blanche BERNIER			1625	Chartres (28)	
937	Blanche BERNIER	(c) 1579		Guillaume LECOMTE			1629	Chartres (28)	50
938	Jean LOUVEAU								